

PROGRAMME



TRAVAILLER EN RÉSEAU AVEC S-PASS TERRITOIRES NIVEAU 1 - VERS UNE INTELLIGENCE COLLECTIVE DES TERRITOIRES

S-PASS Territoires, la plateforme participative du cadre de vie favorise la mise en réseau et la coopération des acteurs et des publics pour faire émerger une intelligence collective des territoires. S-PASS Territoires prend la forme d'une suite d'applications et de bases de données qui permet à chacun d'observer son environnement, partager ses connaissances et agir en responsabilité pour accompagner la mutation des territoires.

Pour déployer la plateforme au plus près des acteurs et des publics, il est nécessaire d'apprendre à travailler en réseau. Si la maîtrise des applications, des règles d'animation et de publication est essentielle, la formation "travailler en réseau" vise surtout à comprendre comment mobiliser la plateforme au service d'un dispositif de conseil, d'une dynamique de projet ou d'une démarche participative.

Objectifs de formation : Connaître les valeurs, les fondamentaux et le fonctionnement de la plateforme, prendre en main concrètement la plateforme, de la production au partage de contenus, asseoir une culture commune du travail en réseau, mesurer sa responsabilité éditoriale.

7 ET 8 NOVEMBRE 2023



Formateurs :

Nathalie LEQUY

Après une formation technique (DUT Documentation d'entreprise et licence professionnelle en communication, option TIC), elle a travaillé dans des écoles d'ingénieurs à Paris et à la Cour des comptes. En 2009, elle intègre le CAUE de l'Ain en tant que documentaliste et devient référente S-PASS Territoires en 2015.

Matthieu VIGUIE

Après avoir passé son diplôme d'architecte DPLG (ENSAL Lyon), il passe 4 ans dans un cabinet d'architecture en Ardèche avant de rejoindre le CAUE de l'Ain en 2008. Aujourd'hui architecte-conseiller, il est également référent S-PASS.

Expert

Christophe GRANDJACQUES, chef de projet de la plateforme S-PASS Territoires. Architecte-urbaniste, il s'intéresse dès son diplôme en 2000 à l'influence des technologies de l'information sur la production architecturale et urbaine, le savoir, les mobilités et l'économie. Il est embauché au CAUE du Nord en 2001.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu de formation

Bourg-en-Bresse
Maison de la citoyenneté

Durée

14h10 (2 jours)

Horaires

9h00-17h40 et J2 : 9h00-17h20

Modalités et délai d'accès

L'inscription s'effectue en ligne :
<https://forms.gle/XE7iRSKCAevdMZuJ8>

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée. L'inscription doit être finalisée 5 jours avant le début de la formation.

Prix de la formation

500 €

Le CAUE n'est pas assujéti à la TVA.

Les déplacements et hébergement sont à la charge de l'apprenant. Les repas du midi sont pris en charge par le CAUE de l'Ain.

Nombre de participants

Le nombre de participants est limité à 12 personnes afin que la formation soit dispensée dans les conditions optimales d'échanges nécessaires à l'apprentissage. 6 participants doivent être inscrits pour que la formation ait lieu.

Situations de handicap

Contactez-nous à formation@caue-ain.com pour étudier au mieux votre demande spécifique de faisabilité.

Pré-requis

Etre relativement à l'aise avec les outils numériques et le web

FORMATION 2023

TRAVAILLER EN RÉSEAU AVEC S-PASS TERRITOIRES

NIVEAU 1 - VERS UNE INTELLIGENCE COLLECTIVE DES TERRITOIRES

Les objectifs de formation, vous permettront, en situation professionnelle de :

Connaître les valeurs, les fondamentaux et le fonctionnement de la plateforme, prendre en main concrètement la plateforme, de la production au partage de contenus, asseoir une culture commune du travail en réseau, mesurer sa responsabilité éditoriale.

MODALITES

Méthode

- Alternance d'exposés de chacun des intervenants et possibilité d'intervention conjointe ;
- Les questions/réponses des participants seront privilégiées ;
- Les participants sont invités à présenter des cas ;
- Journées alternant apport théorique et études de cas concrets (des formateurs et des participants).

Evaluation des acquis

Appui sur le questionnaire de pré-formation pour prendre en compte les attentes des participant.e.s. Une logique d'acquisition progressive de connaissances permettra d'aborder les notions de base. Des exercices sous forme d'ateliers seront organisés en cours de formation.

Un questionnaire, un quizz (correction en groupe) et des tours de table permettront d'évaluer l'acquisition des compétences au fur et à mesure de la formation.

Supports

Un accès à un site dédié à la formation sera donné à l'issue de la formation. Un bloc-notes sera distribué

Public visé

Salarié.e.s CAUE

CAUE de l'Ain

Organisme de formation, le CAUE est enregistré sous le n° 84010196301 auprès du préfet de la région Auvergne Rhône-Alpes. Il est référencé au Datadock. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Il dispose de droit de l'agrément de formation des élus.

Depuis le 11 février 2022, le CAUE de l'Ain a obtenu la certification Qualiopi au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation.

Contact - Informations complémentaires

Auprès de **Lorène Jocteur** ou **Nathalie Lequy**

04 74 21 11 31

formation@caue-ain.com

www.caue01-formation.org

Mai 2023
F23_SPA2_C111

01 Ain
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement de l'Ain

CONTENU DE LA FORMATION

Découvrir S-PASS Territoires, la plateforme participative du cadre de vie

Partager ses observations

Capitaliser ses ressources multimédias

Cartographier ses contenus

Découvrir des carnets numériques

Editer ses propres carnets numériques

Impliquer ses partenaires et ses publics ?

Animer et promouvoir ses groupes de travail

Quizz ; Questionnaire, Phrase de fin / S-PASS en 3 mots ?

FORMATION 2023